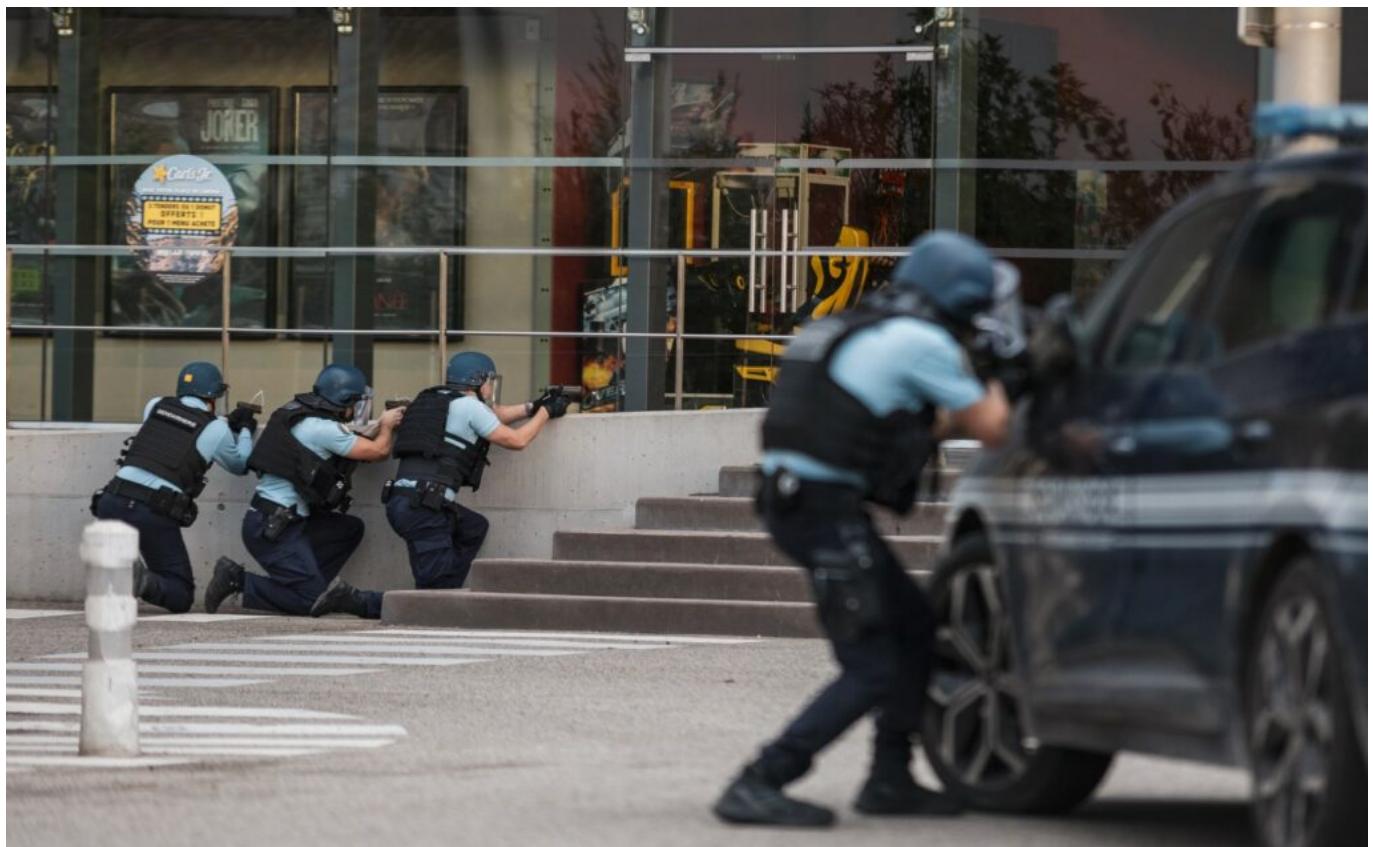


Ecrit par le 19 février 2026

# Exercice au Capitole My Cinewest : les gendarmes de Vaucluse ne font pas de cinéma



Les gendarmes de Vaucluse viennent de réaliser un exercice de grande ampleur au multiplexe Capitole My Cinewest situé dans la zone commerciale du Pontet. Mené sur le thème d'une tuerie de masse avec prise d'otage, cet exercice grandeur nature s'est tenu ce jeudi 17 octobre en début de matinée avant l'ouverture du cinéma.

L'opération a mobilisé une centaine d'hommes, dont notamment ceux du PSIG (Peloton de surveillance et d'intervention de la Gendarmerie) d'Avignon ainsi que ceux de l'antenne du GIGN (Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale) d'Orange.

« Les missions travaillées lors de cet exercice étaient multiples, explique la gendarmerie de Vaucluse : la réaction des militaires primo-arrivants, la montée en puissance du dispositif, l'articulation entre les

Ecrit par le 19 février 2026

forces d'intervention, la réaction face à une prise d'otages et la coordination avec les secours notamment lors de la phase d'évacuation des victimes. »

Ecrit par le 19 février 2026





Ecrit par le 19 février 2026

Crédit : Gendarmerie de Vaucluse/DR

Ecrit par le 19 février 2026



Ecrit par le 19 février 2026

Crédit : Gendarmerie de Vaucluse/DR



Crédit : Gendarmerie de Vaucluse/DR

---

## Carpentras et Caderousse rejoignent le Système d'alerte et d'information des populations

Ecrit par le 19 février 2026



Les sirènes des communes de Carpentras et Caderousse viennent d'être raccordées au SAIP (Système d'alerte et d'information des populations). A ce titre, les services de la préfecture de Vaucluse préviennent que les deux communes vont faire l'objet d'essais sonores ce mardi 15 octobre à partir de 9h et de 10h30.

**Pour rappel, il existe 3 signaux distincts :**

**1/ Le signal national d'alerte :**

3 cycles successifs de sonnerie montante et descendante d'une durée de 1 minutes et 41 secondes, chacun séparé par un intervalle de 5 secondes.

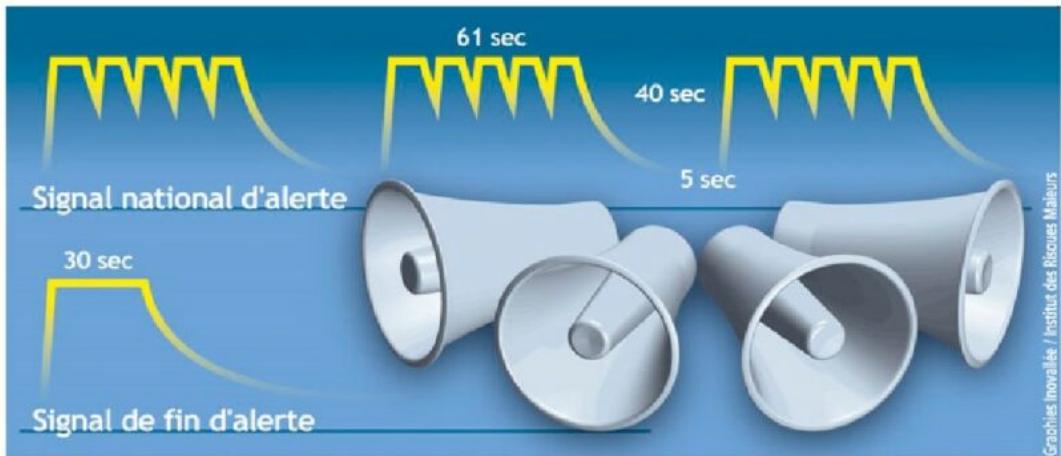
**2/ Signal national de fin d'alerte :**

Un son continu de 30 secondes, sans changement de tonalité.

**3/ Signal national d'essai :**

1 seule cycle de sonnerie de 1 minute et 41 secondes

Ecrit par le 19 février 2026



### **Les gestes à savoir et ce qu'il ne faut pas faire**

À compter du mois de novembre 2024, ces 2 communes seront concernées par les essais mensuels réalisés tous les 1er mercredi du mois à 12h15.

### **Rappel sur les consignes générales de comportement en cas d'alerte :**

Au signal, il faut :

- Rejoindre sans délai un local clos, de préférence sans fenêtre, en bouchant si possible soigneusement les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées, etc.) ;
- Arrêter climatisation, chauffage et ventilation ;
- Se mettre à l'écoute de la radio.

Ce qu'il ne faut pas faire :

- Rester dans son véhicule ;
- Aller chercher les enfants à l'école (les enseignants sont formés pour assurer leur sécurité) ;
- Téléphoner (les réseaux doivent rester disponibles pour les secours) ;
- Rester près des vitres ;
- Ouvrir les fenêtres pour savoir ce qui se passe dehors ;
- Allumer une quelconque flamme (risque d'explosion) ;
- Quitter votre abri sans consigne des autorités.

### **25 communes en Vaucluse**

Pour rappel, le SAIP (Système d'alerte et d'information des populations) est un outil permettant d'avertir la population d'une zone donnée d'un danger imminent par le déclenchement d'une alerte sonore. Il est non-exclusif de l'utilisation d'autres moyens d'alerte adaptés pour diffuser de l'information en cas de survenance d'un évènement.

Ecrit par le 19 février 2026

Le déploiement du SAIP est défini selon une priorisation nationale des zones d'alerte, déterminées à l'issue d'un recensement effectué sur le terrain pour identifier les secteurs les plus à risque. Le Vaucluse compte 25 communes raccordées au SAIP.

---

## Nouveau poste de police municipale : « la sécurité des Orangeois est une priorité absolue »



Ecrit par le 19 février 2026

## Avec la construction de son nouveau poste de police municipale, la commune d'Orange entend renforcer sa lutte contre la délinquance.

« 4,7M€ pour le nouveau poste de police, c'est un budget important pour montrer que la sécurité est une priorité pour nous » insiste Yann Bompard, le maire d'Orange lors de la pose de la première pierre du futur bâtiment.

Les chiffres en attestent, la PM de la cité des princes ne chôme pas : 15 731 appels téléphoniques à la Police Municipale l'an dernier, 5 560 interventions (soit + 40% par rapport à 2022), 584 procédures ouvertes, 3 174 mains courantes déposées, 200 000 km parcourues par les patrouilles qui ont fait l'objet de nombreux reportages sur M6, W9 et NRJ12.

Comme l'a déclaré Yann Bompard, le maire d'Orange, lors de son intervention, après avoir manié la truelle et posé un parpaing sur le chantier : « Cette cérémonie est totalement symbolique puisque les fondations ont déjà été posées et que le bâtiment s'apprête à sortir de terre. Elle prouve que c'est une absolue nécessité pour nous de doter notre police municipale de locaux plus fonctionnels et plus spacieux pour être en mesure d'absorber les évolutions à venir ».

Ecrit par le 19 février 2026



Le chantier du futur poste de la police municipale d'Orange. DR

### Rendre service

Le maire d'Orange a énuméré la liste de toutes les missions des 38 agents de la PM : « Intervenir en pleine nuit pour mettre fin à un tapage, faire des contrôles routiers pour retirer de la circulation les automobilistes qui roulent à des allures folles sous l'emprise d'alcool (ou de substances). Ramener chez elle une mamie désorientée qui ne retrouve plus le chemin de sa maison, intervenir pour protéger une femme prise à partie par son ex-compagnon violent, sécuriser les entrées et sorties des écoles, aider un touriste victime d'un pickpocket à retrouver son portefeuille, assurer la tranquillité publique lors des soirs de concerts. Bref, ne pas céder un pouce de terrain aux trafiquants de drogue. En deux mots : 'Rendre service'. »

### Renforts de police nationale : Orange, la grande oubliée ?

Ecrit par le 19 février 2026

« Les chiffres parlent d'eux-mêmes, ils démontrent l'impérieux besoin d'une présence massive de nos policiers sur le terrain, au plus près des habitants et je crains que cela n'aille pas en s'allégeant. Et je le dis avec toute l'amitié que j'ai pour les forces de sécurité déployées jour et nuit. L'an dernier, l'ancien ministre de l'intérieur a attribué des effectifs supplémentaires à Avignon, Cavaillon et Carpentras, rien pour Orange alors que nous sommes la deuxième ville la plus peuplée de Vaucluse. Je viens donc officiellement de saisir le nouveau locataire de la place Beauvau, Bruno Retailleau, au nom de l'équité de traitement. »



En tout, la PM d'Orange compte 36 policiers, 4 auxiliaires de sécurité sur la voie publique et 10 opérateurs video. DR

### De 36 à 80 agents ?

Yann Bompard poursuit : « C'est l'objectif de ce nouveau bâtiment qui va tripler de superficie, passant de 250m<sup>2</sup> à 750m<sup>2</sup> de permettre d'accueillir à terme, jusqu'à 80 personnels alors que notre police municipale compte 36 policiers, 4 auxiliaires de sécurité sur la voie publique et 10 opérateurs video. Un centre de supervision urbain sera d'ailleurs aménagé pour pouvoir recevoir les images de 350 caméras au lieu de 80 aujourd'hui. »

Le maire de la Cité des Princes conclut en présence des représentants de la PM, de la PN, de la gendarmerie, de la caserne de pompiers, de la gendarmerie de l'Air de la BA 115 et du chien renifleur 'Olygan' de la police municipale : « Certes, c'est un budget pour notre ville. Mais la sécurité des Orangeois est une priorité absolue, voilà pourquoi nous mettons le paquet, » La sécurité n'a pas de prix, mais elle a un coût : 4,7M€.

Écrit par le 19 février 2026

# Le Parti communiste vauclusien apporte son soutien aux policiers de Cavaillon



Alors que **les réactions se multiplient** après l'incendie volontaires de plusieurs voitures de police devant le commissariat de Cavaillon, le PCF 84 affiche sa solidarité avec les policiers de la cité cavare.

« Ce mercredi matin 9 octobre le commissariat de police de Cavaillon était pris pour cible, rappelle la fédération du Vaucluse du PCF (Parti communiste français). Quatre voitures dont trois siglées Police nationale ont été incendiées. Sept riverains ont dû être momentanément évacués. Cet évènement surgit alors que la lutte contre le narcotrafic donne des résultats probants à la suite d'opérations répétées et ciblées.»

## Au service de la nation

« La fédération vauclusienne du Parti communiste apporte son soutien aux policiers ciblés sur leur lieu de travail, ciblés pour leur travail. Policiers, gendarmes, douaniers, toutes et tous agents du service public, ont fait le choix courageux de se mettre au service de la nation et de garantir la paix civile. Ils n'ont pas à être pris pour cible. Le PCF84 exprime également sa solidarité avec tous les habitant·e·s qui subissent l'existence à proximité de chez eux de points de deal et où les violences armées se multiplient.

Ecrit par le 19 février 2026

Les habitants et habitantes craignent non seulement la balle perdue mais s'alarme de voir le narcotrafic prospérer et devenir modèle de vie pour les plus fragiles d'entre eux. »

Pour contrer cela, le PCF 84 estime qu'il faut :

- Engager une bataille déterminée et de grande ampleur contre tous les trafics.
- Restaurer la sécurité et le droit à la tranquillité en s'attaquant aux réseaux de traîquants dans les quartiers et mais aussi dans les villages.
- Doter les services des douanes, de la police et de la justice des moyens humains, matériels et financiers leur permettant de lutter efficacement contre les réseaux.
- S'attaquer à la source, c'est-à-dire aux véritables 'gros bonnets' qui s'enrichissent aux prix du sang et des larmes de familles, et dirigent les réseaux bien souvent de l'étranger. Cela nécessite de renforcer les coopérations internationales, notamment au niveau de l'Europe, pour les identifier, les rechercher et les arrêter.
- Traquer les réseaux de financement et de blanchiment des trafics. Retracer ces flux financiers permet d'identifier leurs commanditaires.

« Rétablir la justice sociale, la République et la démocratie dans nos territoires.»

« Il est donc urgent de redonner aux services des douanes et à ceux chargés du contrôle du secteur financier, les moyens d'accomplir leurs missions. Et si des banques sont complices du blanchiment lié au narcotrafic, elles doivent être lourdement sanctionnées. Tout le monde doit pouvoir bénéficier d'un cadre de vie serein et apaisé. Cela passera également par le droit effectif à un logement digne et par une école de qualité dans une Éducation Nationale publique pour offrir à chaque jeune des savoirs émancipateurs et des perspectives d'avenir. L'État doit également favoriser les actions socio-éducatives, la prévention, les activités sportives et culturelles, soutenir la richesse de la vie associative qui sont indispensables pour rétablir la justice sociale, la République et la démocratie dans nos territoires.»

« »

### Réactions en chaîne après l'incendie volontaire au commissariat de Cavaillon

«

L.G.

Ecrit par le 19 février 2026

# Réactions en chaîne après l'incendie volontaire au commissariat de Cavaillon



**Ministre, préfet, maire, sénateur... l'incendie cette nuit de plusieurs véhicules de la police nationale devant le commissariat de Cavaillon a entraîné une succession de réaction condamnant cet acte qualifié de 'représailles' de la part des narcotrafiquants locaux.**

« Cette nuit vers 5h du matin, plusieurs individus ont incendié les véhicules de police stationnés devant le commissariat de Cavaillon, a précisé cet après-midi Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse. Quatre véhicules de police ont été détruits par le feu. L'incendie s'est propagé sur la façade du commissariat et sur un commerce attenant. Grâce à l'intervention rapide des pompiers, le feu a pu être rapidement circonscrit. La façade du commissariat a été endommagée et l'immeuble enfumé, néanmoins les dégâts à l'intérieur sont relativement mineurs. Aucun des trois fonctionnaires présents dans le commissariat n'a

Ecrit par le 19 février 2026

été blessé. Cinq autres individus qui étaient en garde à vue dans les geôles du commissariat ont été transférés à l'hôtel de police d'Avignon. Une famille a dû évacuer son domicile du fait des fumées, mais a pu le réintégrer dans la matinée. »

« Ces événements survenus renforcent la détermination des services de l'État à éradiquer le trafic de stupéfiants à Cavaillon. »

*Thierry Suquet, préfet de Vaucluse*

#### **L'intensification de la lutte contre les narcotrafics à l'origine de cette attaque ?**

« Cet événement, complète le préfet de Vaucluse, survient alors que la police mène en ce moment des actions particulièrement offensives à l'encontre du trafic de stupéfiant, avec une opération 'place nette' qui s'est déroulée il y a quelques jours, 25 interpellations, 6 kilos de cocaïne et 15 kilos de cannabis saisis depuis début septembre. Les événements survenus tôt ce matin renforcent la détermination des services de l'État à éradiquer le trafic de stupéfiants et à rendre aux habitants de Cavaillon la tranquillité publique à laquelle ils ont droit. Ces agissements n'entraveront en rien l'action des services. »

« Ainsi, rappelle Thierry Suquet, alors même que ces événements survenaient, la police était en action pour démanteler un squat proche de l'avenue de la Libération, dont les liens avec le trafic de stupéfiants sont avérés. »

Pour conclure, le représentant de l'Etat en Vaucluse insiste : « Dès cette fin de matinée, le commissariat a repris une partie de ses activités. »

Ecrit par le 19 février 2026



Crédit : BFM TV/Images témoin/DR

Ecrit par le 19 février 2026



Crédit : BFM TV/Images témoin/DR

Même indignation pour Gérard Daudet, le maire de Cavaillon qui « condamne avec fermeté ces actes inacceptables et apporte bien évidemment tout mon soutien aux forces de l'ordre qui au quotidien sont sur le terrain, ainsi qu'au commerçant et familles impactées. Je laisse les enquêteurs effectuer leur travail pour retrouver les auteurs que la justice devra condamner sévèrement. »

« Je ne baisserai pas les bras face à la violence et face au trafic de drogue. »

Ecrit par le 19 février 2026

*Gérard Daudet, maire de Cavaillon*

### **Recrutement de 3 policiers municipaux supplémentaires**

« Ces événements surviennent alors que les forces de police intensifient leurs efforts pour combattre le trafic de stupéfiants à Cavaillon, efforts qui ont déjà permis des saisies importantes de drogue et plusieurs interpellations, confirme l'élu cavare. Ma détermination à éradiquer la criminalité aux côtés de notre police nationale ne faiblira pas. Lors de mon échange avec le ministre de l'Intérieur, j'ai eu la confirmation que les actions de la police vont continuer à se multiplier en ce sens. »

« Dès ce matin, en lien avec la préfecture et les services de police, un squat en sortie de ville était évacué. Je ne baisserai pas les bras face à la violence et face au trafic de drogue, » conclut Gérard Daudet qui rappelle également qu'il a engagé depuis plusieurs semaines déjà « le recrutement de trois agents supplémentaires pour la Police municipale et renforcé la présence policière en centre-ville afin de lutter plus efficacement encore contre l'insécurité et les incivilités. »

« Frapper fort, résister et tenir debout face aux représailles ! »

*Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse*

Pour sa part, le sénateur de Vaucluse Jean-Baptiste Blanc insiste sur sa volonté de « Frapper fort, résister et tenir debout face aux représailles » dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue à Cavaillon. Le parlementaire poursuit : « L'incendie criminel de cette nuit ne fera que renforcer collectivement notre détermination. En tant que Sénateur de ce territoire, je tiens à réaffirmer ici mon soutien inconditionnel aux forces de l'ordre, aux autorités locales et à tous ceux qui s'impliquent quotidiennement dans cette lutte difficile. Nous mènerons cette bataille sans relâche, car nous avons la responsabilité de protéger nos concitoyens et de restaurer l'ordre républicain à Cavaillon. »

Ecrit par le 19 février 2026



Il y a quelques jours, la police nationale a procédé à 9 interpellations à Cavaillon. Cette vaste opération de lutte contre les trafics de stupéfiants a permis la saisie de 3kg de cocaïne, 2,5kg de cannabis et des armes. Crédit : Police nationale/Facebook/DR

### Jusqu'à 20 ans de prison pour ces actes criminels ?

« Je tiens à saluer l'engagement sans faille de Gérard Daudet, maire de Cavaillon, des élus, de la police nationale et police municipale, ainsi que des services de l'Etat, poursuit Jean-Baptiste Blanc. Ensemble, ils mènent avec détermination une bataille essentielle pour restaurer la sécurité et la sérénité dans Cavaillon. Ces représailles démontrent que nos actions touchent là où ça fait mal. Nous continuerons le combat, avec force et persévérance, aux côtés de tous ceux qui refusent de laisser notre ville aux mains des trafiquants. La justice sera rendue. Une enquête a été immédiatement ouverte par la police judiciaire, sous l'autorité de la procureure de la République d'Avignon. Les auteurs de cet acte criminel, qualifié de 'destruction par moyens dangereux', encourront jusqu'à 20 ans de prison. »

« Une attaque contre nos institutions. »

*Bruno Retailleau, ministre de l'Intérieur*

Enfin pour Bruno Retailleau, le ministre de l'Intérieur : « L'Etat ne se laissera pas intimider et nous allons intensifier notre lutte contre le narco-banditisme. Je placerai la lutte contre le crime organisé au centre de mes préoccupations parce qu'il constitue une attaque contre nos institutions ».

Ecrit par le 19 février 2026

Le ministre de l'Intérieur, qui a demandé à Nicolas Daragon, son ministre délégué à la sécurité, de se rendre sur place, a aussi confirmé l'envoi d'une unité de forces mobiles de la CRS 81 afin de renforcer soutenir l'action de sécurisation de la police. Plus particulièrement dans la cité du Dr Ayme, mais aussi dans les autres cités de Cavaillon.

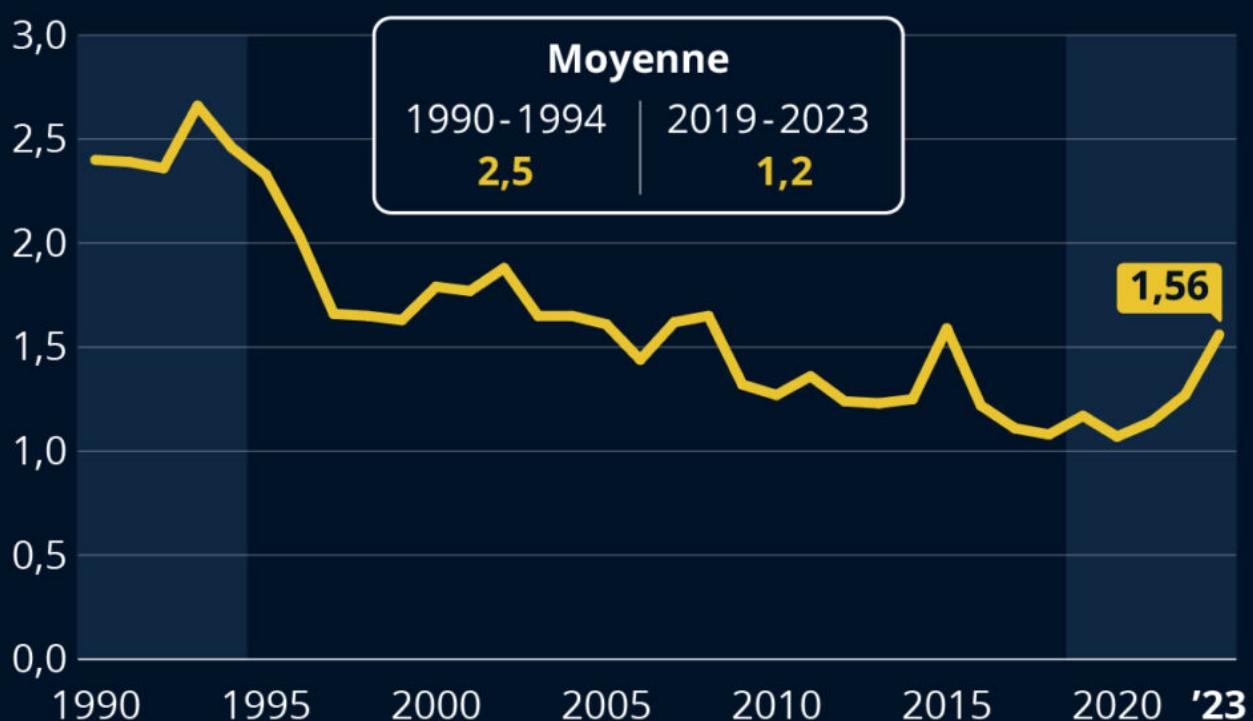
---

## **Le taux d'homicides a été divisé par deux en France depuis le début des années 1990**

Ecrit par le 19 février 2026

# Le taux d'homicides a été divisé par deux depuis trente ans

Évolution du nombre d'homicides volontaires pour 100 000 habitants en France depuis 1990



Source : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime



**statista**

Au cours des trente dernières années, les homicides volontaires ont connu une diminution notable en France, en partie liée à la décrue de la violence politique (groupes armés, crimes racistes, etc.) et du grand banditisme. Comme le montre notre infographie basée sur les [données](#) de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, depuis le début des années 1990, le taux d'homicides a été divisé par deux dans le pays. En moyenne, sur la période 1990-1994, 2,5 homicides volontaires étaient recensés par

Ecrit par le 19 février 2026

an pour 100 000 habitants, tandis que de nos jours, soit sur la période 2019-2023, on en dénombre en moyenne 1,2 pour 100 000 habitants. Depuis une dizaine d'années cependant, le nombre d'homicides rapporté à la population reste plus ou moins stable et la tendance à la baisse semble interrompue.

### Dans quels pays y a-t-il le plus d'homicides volontaires ?

Selon la [dernière étude mondiale](#) sur les homicides de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), plus de 400 000 personnes sont assassinées chaque années dans le monde (440 000 en moyenne de 2019 à 2021), soit un chiffre beaucoup plus élevé que le nombre de [personnes tuées par an dans des conflits armés](#). Selon le rapport, plusieurs facteurs socio-économiques influencent les taux d'homicides volontaires : les inégalités sociales, le chômage, l'instabilité politique, l'[accessibilité des armes à feu](#) (un peu plus de la moitié des homicides sont commis avec des armes à feu), mais aussi, et en particulier, le développement des gangs, du crime organisé et des [trafics de drogue](#).

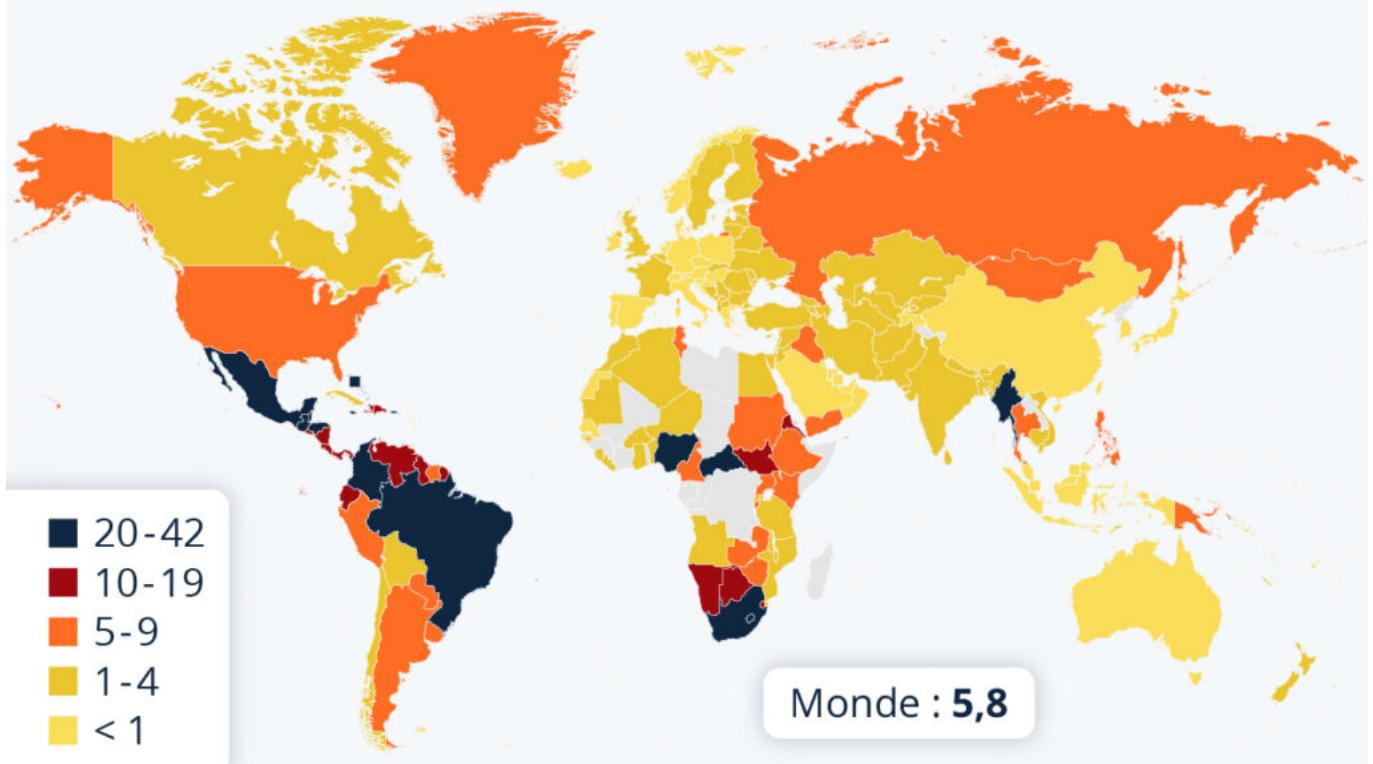
L'Amérique latine et les Caraïbes sont considérés comme des points chauds de la criminalité organisée et de la violence de gang dans le monde, avec des pays comme le Honduras (38 meurtres pour 100 000 habitants), le Belize (31), le Mexique (28) et la Colombie (27) qui connaissent des taux d'homicides volontaires cinq à sept fois supérieurs à la moyenne mondiale (5,8 pour 100 000 habitants en 2021). Les pays de l'Union européenne et de la région Asie de l'Est et du Pacifique affichent de leur côté les taux les plus bas, soit en moyenne près de six fois moins élevé que la moyenne mondiale (autour de 1 meurtre pour 100 000 habitants).

Parmi les facteurs qui conduisent à faire baisser le taux de criminalité, on peut citer le niveau de prospérité des pays, l'efficacité de l'application de la loi, une faible disponibilité des armes (en particulier les armes à feu) ainsi que la sévérité des peines prévues pour les homicides volontaires. Le Japon, par exemple, avec un taux de 0,2 meurtres pour 100 000 citoyens en 2021, soit l'un des plus bas au monde, est un pays prospère qui applique en même temps une réglementation très stricte en matière de détention d'armes.

Ecrit par le 19 février 2026

# Où y a-t-il le plus de meurtres ?

Nombre d'homicides volontaires pour 100 000 habitants par pays ou territoire en 2021\*



\* ou dernière année disponible

Source : ONUDC via Banque mondiale



**statista**

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Ecrit par le 19 février 2026

# Les détenteurs d'armes à feu vauclusiens doivent impérativement les déclarer avant la fin de l'année



La préfecture de Vaucluse informe que les détenteurs d'armes chasseurs, anciens chasseurs et tireurs sportifs ont jusqu'au 31 décembre 2024 pour créer leur compte dans le système d'information sur les armes.

« Le Système d'information sur les armes (SIA) est une plateforme numérique qui permet de gérer et suivre la détention légale des armes à feu sur le territoire et qui facilite les démarches liées à leur acquisition et détention. Au terme de son déploiement, l'ensemble des détenteurs d'armes à feu devront disposer d'un compte personnel SIA pour conserver leur droit à détenir des armes », rappelle les services de l'Etat en Vaucluse.

À ce jour, seuls les détenteurs d'armes au titre de la chasse ou du tir sportif sont concernés par cette

Ecrit par le 19 février 2026

mesure et sont tenus d'y avoir créé un compte d'ici au 31 décembre 2024 ([article 10 du décret 2024-615 du 27 juin 2024 portant diverses mesures dans le domaine des armes](#)).

- **Publics concernés** : tous les particuliers détenant au moins une arme, disposant d'un permis de chasser (validé ou non) ou d'une licence de tir sportif.

- **Publics non concernés** : les possesseurs de fusils à canon lisse à un coup par canon acquis avant décembre 2011, pour qui l'inscription au SIA est fortement conseillée mais pas impérative tant que l'arme ne change pas de propriétaire. Les chasseurs mineurs ne sont pas non plus concernés par cette mesure.

« Cette démarche obligatoire doit être faite sans attendre, insiste la préfecture de Vaucluse. En effet, la création d'un compte personnel dans le SIA est obligatoire pour acheter une arme chez l'armurier, la vendre ou la faire entretenir. Au-delà de cette date, les détenteurs chasseurs, anciens chasseurs et tireurs sportifs non-inscrits dans le SIA seront en contradiction avec la réglementation sur les armes et seront susceptibles de faire l'objet de mesures administratives. La création d'un compte personnel dans le SIA est simple et rapide mais nécessite d'avoir accès à internet et de disposer d'une adresse mail et de documents au format numérique, notamment pour justifier son identité et son adresse. La création de compte se fait sur le site <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr> depuis n'importe quel ordinateur, mobile ou tablette connectés à internet. »

Une fois leur compte créé, les détenteurs se voient attribuer un numéro SIA par le système. Ce numéro leur est personnel et les suivra tout au long de leur vie de détenteurs d'armes. Ils seront ainsi identifiés dans l'outil par les professionnels (armuriers), mais aussi par l'administration avec qui ils pourront communiquer par l'intermédiaire de leur compte personnel.

En cas de difficulté pour créer leur compte, les détenteurs peuvent se faire aider dans les points d'accueil numériques en préfectures, par la fédération départementale des chasseurs de leur département, leur club de tir ou encore en armurerie.

Depuis leur compte personnel SIA, les chasseurs et tireurs sportifs ont un accès direct à leur râtelier numérique dans lequel ils peuvent visualiser les armes qu'ils détiennent. Ils disposent ensuite d'un délai de 6 mois pour le corriger et le mettre à jour et s'assurer ainsi que l'administration dispose des bonnes informations. Ils peuvent également accéder à différentes fonctionnalités leur permettant, entre autres, de faire une demande d'autorisation en ligne, de valider l'acquisition d'une arme, d'en renseigner la perte ou le vol ou, encore, d'édition de façon totalement autonome leur Carte européenne d'arme à feu (e-CEAF).

Ecrit par le 19 février 2026

# Les sapeurs-pompiers de Vaucluse à l'affût de tout départ de feu



Le [Service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse \(SDIS 84\)](#) travaille sur l'installation de 13 caméras visant à détecter le départ de feux de forêt. Une initiative qui vient s'ajouter aux dispositifs estivaux de prévention et de lutte déjà déployés dans le département.

Le SDIS 84 est en train de déployer des caméras sur des points hauts du département judicieusement étudiés afin d'avoir la meilleure vision possible d'un sinistre. Déjà cinq sont en place depuis la fin du mois de juillet. Huit autres caméras seront installées avant la fin de l'année sur sept autres sites, garantissant une couverture optimale du territoire.

Ces installations ont plusieurs objectifs tels que : surveiller les forêts 24h/24 toute l'année, localiser les feux par triangulation lorsque cela est possible, visualiser la situation en temps réel depuis le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de secours (CODIS), enregistrer le flux vidéo, adapter l'engagement des moyens en fonction des observations, améliorer la formation et le retour d'expérience.

Ecrit par le 19 février 2026

grâce à l'exploitation postérieure des images.

Au titre du Fonds vert, une subvention de 100 000 € a été octroyée par l'État pour l'acquisition des caméras, ainsi qu'une subvention de 70 000 € de la Région Sud. Le SDIS 84, quant à lui, a financé les caméras à hauteur de 184 000 €.



Exemple de caméra (à droite) installé au sein du département. ©SDIS 84

## 150 000 hectares de forêt en Vaucluse

Ces caméras vont permettre de compléter les dispositifs estivaux de prévention et de lutte déjà déployés en Vaucluse. Le département compte plus de 150 000 hectares de forêt, ce qui représente 43% de sa surface. Les massifs étant très fréquentés, notamment l'été, couplé aux températures élevées et à la sécheresse, ils présentent une grande vulnérabilité et nécessitent une vigilance particulière concernant les départs de feu.

Si le sud du département était jusqu'ici considéré comme étant le plus sensible, les feux des étés 2020 à 2022 à Faucon, Beaumes-de-Venise et Piolenc ont démontré que la totalité du département est désormais menacée par le risque d'incendie de forêt. C'est pourquoi les moyens de prévention et de lutte contre ces feux ont été renforcés.

## Un plan départemental contre les incendies

Ecrit par le 19 février 2026

Le préfet de Vaucluse a arrêté, le 26 novembre 2015, le deuxième plan départemental de protection des forêts contre les incendies de Vaucluse, pour la période 2015-2024, dans le but de diminuer le nombre de feux de forêt et les superficies brûlées, mais également de mieux les prévenir pour limiter leurs conséquences sur les personnes, les biens, les activités économiques et les milieux naturels.

Ce plan rassemble les actions de plusieurs partenaires :

- Les services de l'État,
- Le SDIS,
- Les collectivités : le Conseil départemental, les communes, le Syndicat mixte de défense et de valorisation forestière (SMDVF), les parcs naturels régionaux du Luberon et du Mont-Ventoux,
- Les établissements publics forestiers — l'Office national des forêts et Centre national de la propriété forestière,
- Les bénévoles des comités communaux feux de forêt.

## Un plan en quatre axes

Ce plan 2015-2024 définit la politique départementale de défense des forêts contre l'incendie selon quatre points. Le premier regroupe les dispositifs réglementaires préventifs, à savoir la réglementation de l'accès aux massifs forestiers, notamment entre le 15 juin et le 15 septembre, la réglementation relative à l'emploi du feu, la réglementation relative à l'usage des feux d'artifice, des jets de pétards et des objets en ignition (lanternes thaïlandaises, célestes, volantes, etc.) à trajectoire non maîtrisée, mais aussi la limitation de l'urbanisation en forêt et les obligations légales de débroussaillage.

Le deuxième axe du plan concerne l'aménagement et l'entretien des équipements de prévention et de lutte contre les incendies de forêt. Le Vaucluse est couvert par 600 km de pistes de défense des forêts contre l'incendie (DFCI), comprend 225 citernes d'eau de 60 à 120 m<sup>3</sup> et 2 800 hectares de surfaces débroussaillées dans les massifs en bordure de pistes, permettant aux pompiers d'assurer une lutte efficace contre les incendies de forêt. Ces équipements sont gérés par le [Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière](#) (SMDVF) qui regroupe le Conseil départemental et la majeure partie des communes du département.

Le troisième point comprend une surveillance estivale renforcée et coordonnée des massifs forestiers afin de limiter les départs de feu et de favoriser les interventions rapides des acteurs sur les feux naissants. De nombreux acteurs participent à cette surveillance tels que la [Direction départementale des territoires](#) (DDT), l'[Office national des forêts](#) (ONF), l'[Office français de la biodiversité](#) (OFB), l'[Association départementale des comités communaux feux de forêt](#) (ADCCFF), le Groupement de Gendarmerie Départementale de Vaucluse, et le SDIS 84.

Enfin, le quatrième point du plan départemental désigne une campagne d'information dédiée à la sensibilisation et à l'information régulière des usagers de la forêt. Cette communication passe notamment

Ecrit par le 19 février 2026

par la préfecture de Vaucluse qui informe sur les conditions d'accès en forêt (actualisées chaque jour), mais aussi par des panneaux informatifs présents dans plusieurs sites du département. Le public peut également consulter la [Météo des forêts](#), conçue pour informer et sensibiliser le public au risque de feux de forêts et de végétation.

---

## La gendarmerie renforce sa présence autour du Mont Ventoux



**Le jeudi 25 juillet dans la soirée, une opération visant les véhicules deux-roues a été menée par la gendarmerie nationale aux abords du Mont Ventoux afin de prévenir et réprimer les**

Ecrit par le 19 février 2026

## **comportements dangereux, les accidents étant en forte hausse autour du Géant de Provence.**

Depuis le début de l'année, sept blessés dont six graves ont été déplorés et trois personnes sont décédées, à cause d'accidents de la route près du Mont Ventoux. Ce sont trois blessés graves et deux décès de plus qu'en 2023. Ces accidents impliquent le plus souvent des cyclistes, mais aussi des regroupements de motards ou de voitures sportives « qui s'adonnent à des conduites dangereuses et illicites », selon la préfecture de Vaucluse.

Cette hausse de l'accidentalité appelle au renforcement de la mobilisation de la gendarmerie nationale dans le secteur. De multiples opérations qui visent à dissuader et réprimer les comportements dangereux sont à venir. Des contrôles sont également opérés régulièrement sur les versants nord et sud du Mont Ventoux.

Le 25 juillet, la communauté de brigades de Mormoiron, la brigade motorisée d'Orange, deux véhicules rapides d'intervention ainsi que la police municipale ont participé à une opération de ce type, en présence d'[Alain Constant](#), maire de Bédoin. Au cours de cette opération, qui visait notamment les deux-roues, les forces de l'ordre ont constaté plusieurs effractions, telles que :

- un franchissement d'une ligne continue ;
- un usage d'un téléphone tenu en main ;
- une conduite sans ceinture de sécurité ;
- une absence de port de gants ;
- deux conduites sans permis de conduire ;
- un excès de vitesse inférieur à 20 km/h (15 km/h).